



## Pommier / Poirier

**N° 14**  
**31/05/2018**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°14  
du 31/05/2018 »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier

- **Tavelure** : la période à risque va s'achever pour les parcelles indemnes de taches de tavelure.
- **Feu bactérien** : des symptômes ont été observés, les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé de pontes et d'éclosions est en cours.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque de pontes de la seconde génération devrait débuter à partir de la semaine prochaine.
- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.
- **Acariens rouges** : à surveiller.
- **Metcalfa pruinosa** : les éclosions sont en cours.

# Pommier - Poirier

## • Tavelure

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies orageuses qui sont intervenues les 21 et 22 mai ont pu engendrer localement des contaminations de niveau « léger » à « assez grave ». Les taches issues de ces contaminations devraient être visibles à partir de cette fin de semaine.

L'épisode pluvio-orageux en cours depuis la fin de semaine dernière a engendré des contaminations de niveau « léger » à « grave » sur l'ensemble des secteurs.

### Contaminations enregistrées sur la période du 16 au 30 mai

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	30/05 à 19h au 31/05 à 04h	Légère
		27/05 à 21h au 29/05 à 05h	Grave
		26/05 à 12h au 27/05 à 05h	Légère
		22/05 à 17h au 23/05 à 05h	Légère
		21/05 à 14h au 22/05 à 06h	Assez grave
	Béquin	30/05 à 16h au 31/05 à 05h	Assez grave
		29/05 à 19h au 30/05 à 05h	Légère
		27/05 à 18h au 29/05 à 08h	Grave
		22/05 à 17h au 23/05 à 05h	Légère
	Ste-Livrade-sur-Lot	30/05 à 15h au 31/05 à 05h	Légère
		29/05 à 19h au 30/05 à 06h	Légère
		27/05 à 19h au 29/05 à 07h	Grave
		23/05 à 19h au 24/05 à 10h	Légère
		21/05 à 18h au 22/05 à 07h	Légère
	33	Les Leves	30/05 à 18h au 31/05 à 02h
29/05 à 18h au 30/05 à 11h			Assez grave
27/05 à 19h au 29/05 à 12h			Grave
25/05 à 20h au 27/05 à 13h			Grave
21/05 à 19h au 22/05 à 06h			Légère
Quinsac		28/05 à 19h au 29/05 à 07h	Légère
		27/05 à 23h au 28/05 à 10h	Légère
		26/05 à 10h au 27/05 à 07h	Assez grave
24	Port-Ste-Foy	27/05 à 19h au 29/05 à 08h	Grave
		26/05 à 13h au 27/05 à 06h	Légère
16	Le Tâtre	29/05 à 19h au 30/05 à 05h	Légère
		28/05 à 16h au 29/05 à 07h	Assez grave
		26/05 à 13h au 27/05 à 05h	Légère
		23/05 à 14h au 24/05 à 05h	Légère
17	St-Quantin-de-Rançanne	26/05 à 13h au 27/05 à 05h	Légère

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Des sorties de taches issues des contaminations de niveau « assez grave » à « graves » engendrées par les pluies des 11-15 mai ont été observées en milieu de semaine dernière.

D'après le modèle, la période des contaminations primaire est terminée.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure sont réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne. Des projections significatives ont encore été enregistrées en Gironde lors des pluies qui sont intervenues du 25 au 29 mai. En Lot-et-Garonne, les niveaux de projections enregistrés lors des pluies du 27 au 30 mai sont en nette diminution.

## Evaluation du risque

Des pluies orageuses sont de nouveau annoncées à partir de cette fin de semaine, elles pourraient permettre la projection des dernières ascospores de tavelure.

Pour les parcelles à inoculum faible et ne présentant pas de taches de tavelure (à vérifier au préalable par une inspection soigneuse des parcelles, notamment dans le haut des arbres), la période à risque va s'achever.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits. Le risque tavelure perdurera durant toute la saison si les conditions sont favorables et les pluies annoncées devront être prises en compte pour la gestion de ces parcelles.

## Résistance tavelure



Les groupes **Venturia inaequalis** (tavelure) - Pommier – **CAPTANE / DITHIANON / SDHI** sont exposés à un **risque de résistance**. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** : [a.kerebel@fredon-aquitaine.org](mailto:a.kerebel@fredon-aquitaine.org) / 06 09 20 70 60. Un seul prélèvement par famille de produit est possible en Aquitaine, assurez-vous donc des **bonnes conditions d'applications** des produits phytosanitaires (stade phénologique, produit, adjuvant, matériel de pulvérisation, météo).

### • Oïdium

En parcelles sensibles, les symptômes progressent.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

## Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.

**Mesures prophylactiques** : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

### • Feu Bactérien

Des symptômes ont été localement observés en Lot-et-Garonne.

#### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

## Evaluation du risque

Nous sommes toujours en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont encore observées.

Les conditions climatiques sont favorables à la bactérie.

Les symptômes caractéristiques du feu bactérien sont : des pousses qui se recourbent en crosse avec apparition de gouttelettes d'exsudat. Les feuilles, les bouquets floraux et les fruits atteints noircissent, se dessèchent et restent fixés sur l'arbre.



**Symptôme de feu bactérien**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

**Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

*Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.*

### • Monilia

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés sur certaines parcelles de pommiers.

Parfois l'évolution du chancre entraîne le dessèchement du rameau, ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

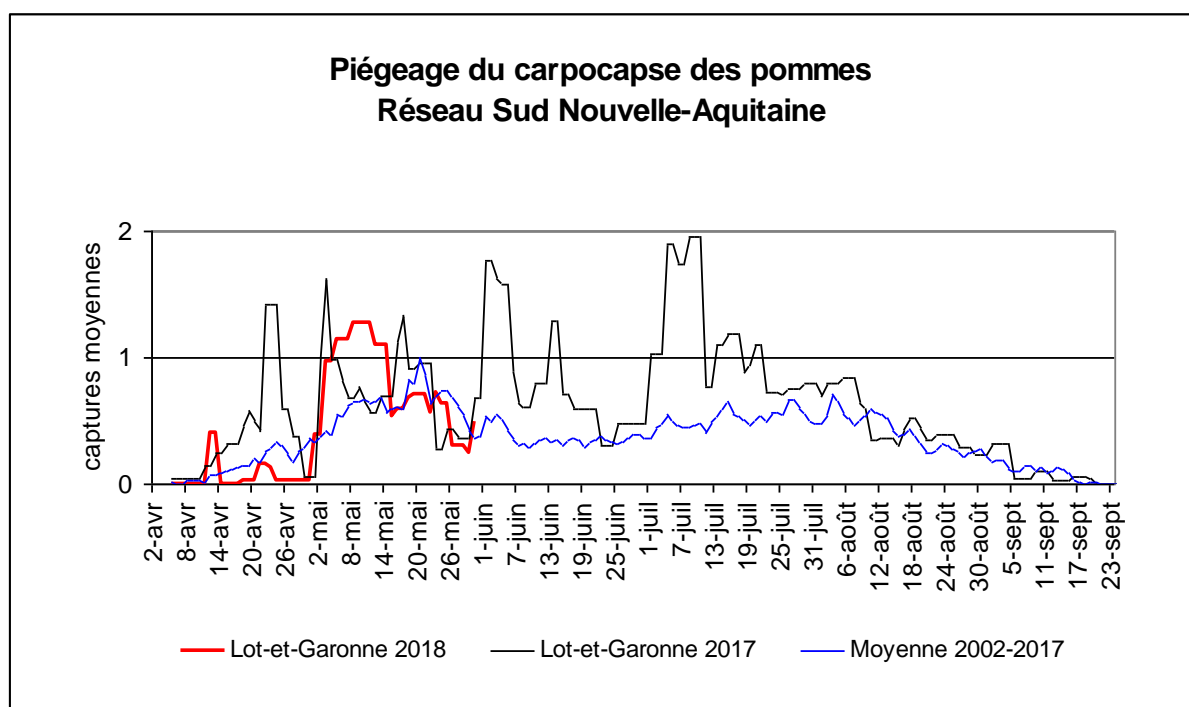


**Monilia laxa**

(Crédit Photo : M. Giraud – CTIFL)

### • Carpocapse des pommes

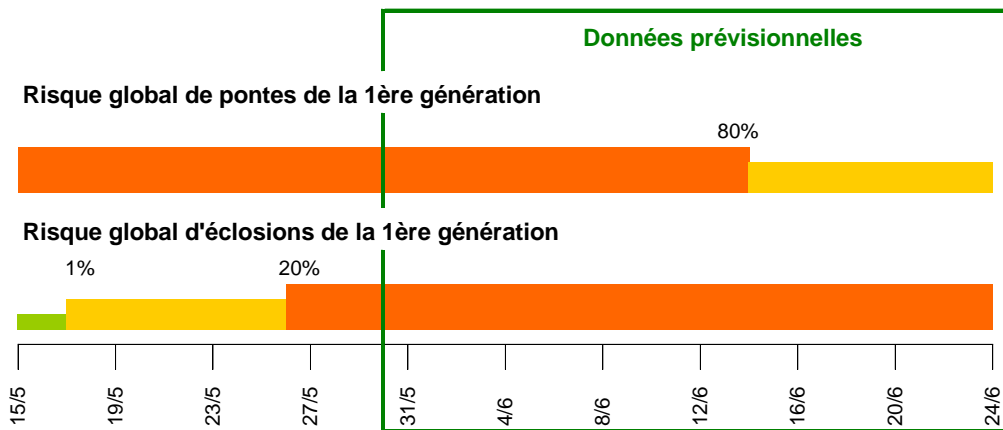
Sur notre réseau de piégeage les prises sont en légère baisse mais elles restent régulières.



**Données de modélisation** : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 55 à 60% du potentiel de pontes et 30 à 35% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (18 à 19°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 14-16 juin et les éclosions jusqu'aux 23-26 juin.

## Données de modélisation Carpacapse des pommes



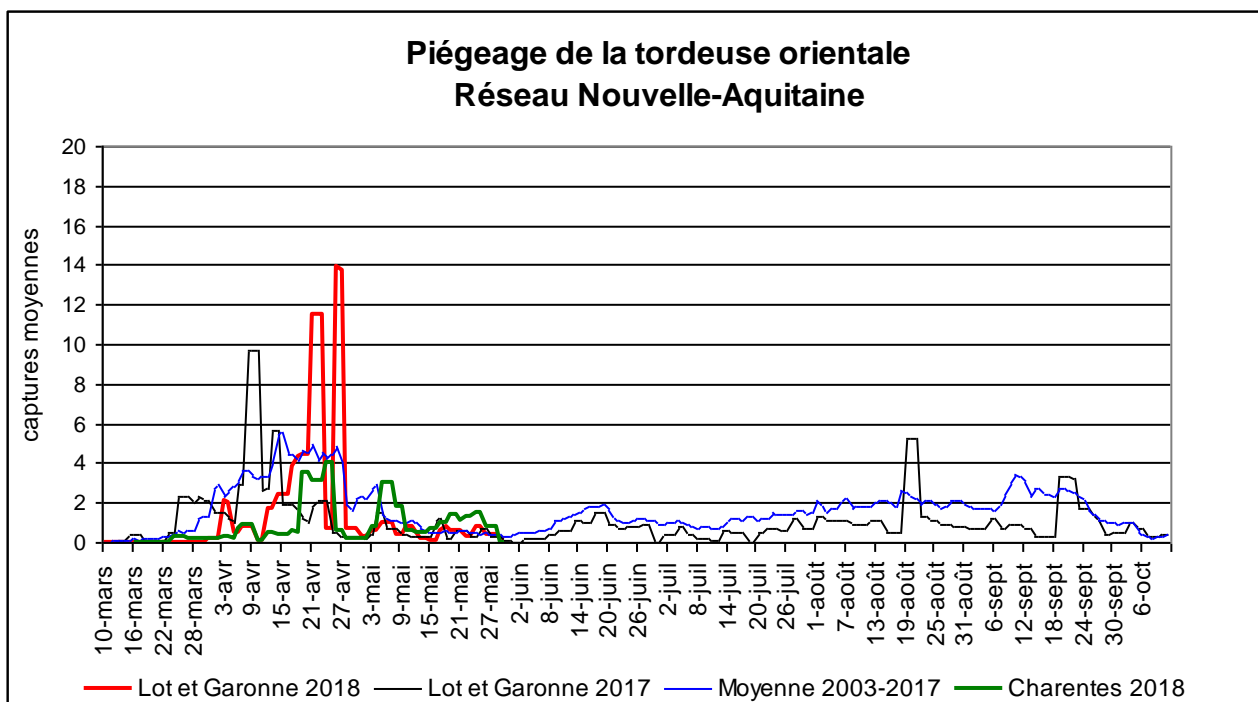
### Evaluation du risque

La période à risque élevé de pontes et d'éclosions est en cours.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire, un minimum de 1 000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé.

### • Tordeuse orientale

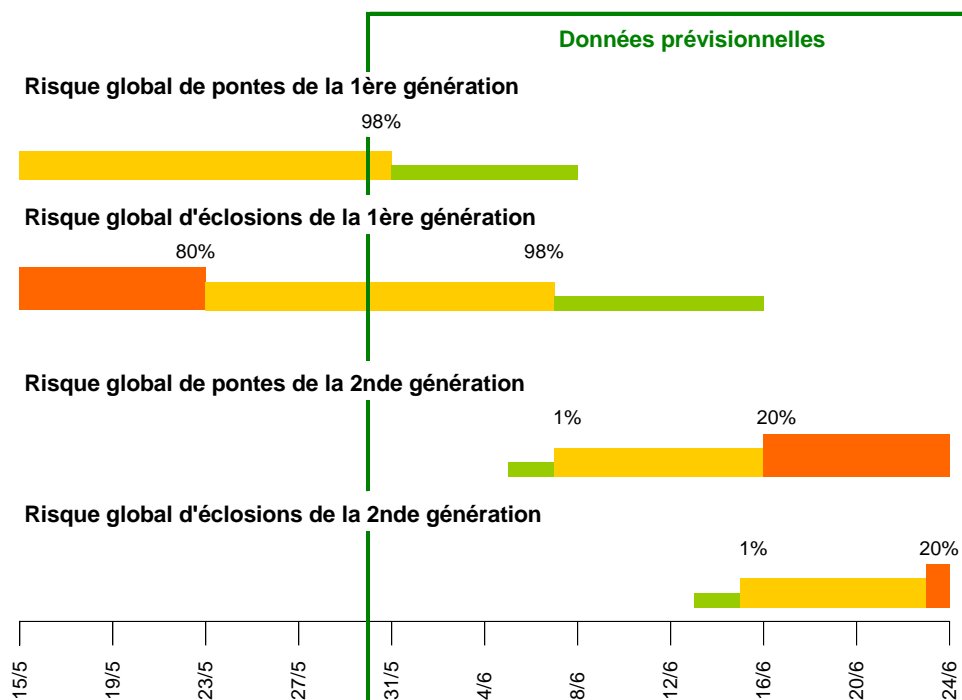
Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles, le premier vol est terminé.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 99% du potentiel de pontes et 90% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (18 à 19°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, en secteur précoce le second vol pourrait commencer début juin. Les pontes de la seconde génération pourraient débuter à compter des 6-8 juin et s'intensifier à partir des 15-17 juin. Les éclosions quant à elles, ne devraient pas débuter avant les 14-16 juin et pourraient s'intensifier à partir des 22-24 juin. Ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes).



## Données de modélisation Tordeuse Orientale



### Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions est terminée.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

### • Tordeuses de la pelure

#### Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

**Seuil indicatif de risque :** 5% d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

### • Puceron cendré

De nombreux repiquages de pucerons cendrés sur pousses sont observés avec sur certains secteurs, des propagations à partir des pollinisateurs.

Au niveau des foyers les plus anciens, on observe la présence de formes ailées, leur migration vers la plante hôte secondaire (le plantain) est en cours.

#### Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.



**Pucerons cendrés**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

## • Puceron lanigère

En parcelles non traitées et à forte pression, la migration du puceron lanigère sur les pousses est en cours.

Sur la majorité des parcelles, peu de foyers sont actuellement observés.

L'hyménoptère parasitoïde du puceron lanigère *Aphelinus mali* est observé au niveau des foyers ainsi que les premiers pucerons parasités (momies noires).



**Pucerons lanigères parasités**  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Seuil indicatif de risque :** 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

## • Puceron vert

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque :** 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

## • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en légère hausse, le second vol débute.

Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés en parcelles de pommiers et de poiriers.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

**Mesures prophylactiques :** Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

## • Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les éclosions se sont intensifiées et les premières larves âgées sont observées depuis la semaine dernière.

### Evaluation du risque

Les éclosions des larves de la seconde génération sont en cours.

**Seuil indicatif de risque :** à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

**Mesures prophylactiques :** afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

## • Cochenilles

**Cochenille rouge du poirier :** la migration des jeunes larves est en cours.

**Pou de San José :** selon nos simulations, la période de migration des jeunes larves est en cours.

**Pseudococcus :** des adultes sont actuellement visibles au niveau des broussins sur pommiers ainsi que la présence d'ovisacs, la période de pontes est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

## Evaluation du risque

La période à risque est en cours pour la cochenille rouge du poirier et le Pou de San José.

**Mesures prophylactiques :** L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

### • Acariens rouges

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. On note régulièrement la présence d'acariens prédateurs.

**Seuil indicatif de risque :** en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

### • *Metcalfa pruinosa*

En parcelle de référence, on observe la présence de jeunes larves (stade L1-L2) depuis la semaine dernière. Les éclosions sont en cours.

**Mesures prophylactiques :** dans les parcelles où *Metcalfa* a posé problème l'année dernière, des mesures prophylactiques peuvent être envisagées : débroussaillage et broyage des adventices afin de limiter son extension. Une lutte biologique avec un hyménoptère parasite naturel et spécifique de *Metcalfa pruinosa* : *Neodryinus typhlocibae* est possible par l'implantation de nids qui doivent déjà être en place.



Larve de *Metcalfa pruinosa*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### • Zeuzère

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août. Elle pond dans les anfractuosités des écorces. Les jeunes larves (jaune-clair avec des points noirs) s'attaquent d'abord aux extrémités des jeunes pousses dont elles provoquent le dessèchement. Elles migrent ensuite dans les branches et les troncs où elles creusent des galeries, on peut alors observer des petits amas de sciure et d'excréments visibles au niveau des trous de pénétration des larves.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges sont à installer sans tarder. Ils doivent être posés au dessus de la frondaison.



Adulte de zeuzère

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### • Auxiliaires

On observe régulièrement la présence d'auxiliaires : œufs, larves, adultes et nymphes de syrpe et de coccinelles.



Nymphes de coccinelles



Syrphe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)



Nymphes de syrpe



- Réseau de piégeage

Actuellement, un papillon du genre *Cnephasia* peut être rencontré dans les pièges à phéromone carpocapse des pommes, tordeuse orientale... Il se différencie par ses ailes gris-clair présentant des plages brun gris. Veillez à ne pas comptabiliser ces papillons lors du relevé des pièges.



***Cnephasia sp.***

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*